



Sommet interparlementaire G5 Sahel

Paris, 13 décembre 2018

Organisé par l'Assemblée nationale française

ALLOCUTION

DE

MONSIEUR JACQUES KRABAL

**Secrétaire général parlementaire de
l'Assemblée parlementaire de la Francophonie**

*Séance introductive
8h30 – Salle Lamartine, Assemblée nationale
Durée : 5 minutes*

Paris | 13 décembre 2018

Messieurs les Présidents d'Assemblée,

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Mesdames et messieurs les représentants des corps consulaires,

Mesdames et messieurs en vos titres et qualités,

Au-delà de l'honneur d'ouvrir ce sommet interparlementaire sur le Sahel, je mesure aussi la solennité de l'instant, et surtout la responsabilité collective qui nous incombe aujourd'hui en matière de sécurité et de développement.

Ce sommet a en effet pour objectif concret de développer une dynamique interparlementaire **nouvelle** à travers la place et le rôle des parlements dans une accélération dynamique en lien avec le G5 sahel et l'Alliance Sahel. Les objectifs sont de faire bouger les lignes dans les rapports entre exécutifs, bailleurs de fonds, forces de sécurité internationales et **parlements**. C'est le premier point.

Le 2^{ème} est d'améliorer la cohérence pour encore plus d'efficacité pour faire reculer l'insécurité et renforcer le développement. Les deux sont liés.

Aussi, cette conférence, proposée par mon collègue, le député Jacques Maire, doit permettre aux parlements nationaux concernés (pays du G5 Sahel d'une part et pays européens contributeurs d'autre part) de prendre toute leur part à la démarche poursuivie par le G5 Sahel et l'Alliance Sahel.

L'Assemblée Parlementaire de la Francophonie que je représente, composée de 87 parlements ou organisations interparlementaires a accompagné, avec détermination, ces initiatives pour plusieurs raisons :

D'abord, tout le monde le sait, mais ça va mieux en le disant, les parlements des cinq pays formant le G5 Sahel sont membres de l'APF: le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad, sans oublier les pays des régions limitrophes que la crise au Sahel impacte très fortement et ils sont nombreux à être membres de l'APF. Donc l'APF est directement concernée par ce sommet et ses objectifs.

Depuis plusieurs années, un échange sur la situation sécuritaire de la région est systématiquement à l'ordre du jour des réunions de la Commission politique et de l'Assemblée régionale Afrique de l'APF. Des actions de coopérations ciblées, notamment des séminaires à l'attention des parlementaires sur la Réforme des systèmes de sécurité (RSS) ont été organisés.

La seconde raison se situe sur le fond : les objectifs poursuivis par l'APF sont ceux qui nous rassemblent aujourd'hui :

- Promouvoir la démocratie, la paix, l'Etat de droit et les droits de l'Homme;
- Favoriser la coopération et renforcer la solidarité au sein de la communauté francophone, dans le respect du droit au développement ;

Mes chers collègues,

Ce sommet répond donc en tous points à l'ambition affichée par l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie tant par les objectifs à atteindre que par la démarche de co-construction multilatérale qui a été celle de mon collègue et ami, Jacques Maire dont je salue l'engagement :

Les Échanges entre les parlementaires concernés à l'occasion des instances de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie ont abouti à l'adoption de positions communes de plus en plus précises au cours de l'année 2018 : bureau de Paris le 1^{er} février, Commission politique en Arménie, en mars, Assemblée Régionale Afrique, au Cap Vert en mai, Assemblée plénière, à Québec, en juillet. Toutes visaient à donner plus de place aux parlements au sein des instances du G5 Sahel et Alliance Sahel

Je voudrais revenir sur la résolution adoptée à la régionale Afrique, présidé par M.Guillaume Soro, président de l'Assemblée Nationale de la Côte d'Ivoire et 1^{er} Vice-président de l'APF sur proposition des délégations burkinabè, malienne, nigérienne, tchadienne et française a d'ailleurs donné mandat aux parlements concernés de faire des propositions concrètes pour aller dans le sens de donner plus de place aux parlements. Cela s'est traduit par la constitution d'un comité de pilotage constitué de parlementaires représentant chacune des assemblées.

Toutes ces actions et bien d'autres encore, à l'initiative de nombreux acteurs et gouvernements ont permis cette sensibilisation des exécutifs et une mise en dialogue entre parlements, bailleurs de fonds mais aussi forces armées.

Mutualiser les efforts, travailler ensemble pour stabiliser et développer le Sahel c'était le slogan du sommet des chefs d'Etat du G5 Sahel à Niamey en février 2018.

Plusieurs étapes dans ces objectifs ont été franchies, et le rythme s'est accéléré ces derniers temps.

- En juillet lors la conférence de Niamey sous la présidence de M. Ousseini Tinni, Président de l'Assemblée Nationale du Niger, le projet de résolution qui actait la présence des parlements a été adopté par les Présidents et représentants des assemblées du G5 Sahel et de la France
- Et puis le 30 octobre à Niamey, le protocole de partenariat qui acte le rapprochement effectif entre le secrétariat permanent du G5 Sahel et l'Alliance Sahel a été signé : Un acte nécessaire pour renforcer les mécanismes de coordination dans cette zone et rapprocher les actions de sécurité et de développement.
- Le 1^{er} novembre dernier, enfin, au siège des Nations Unies à New York, l'APF et l'OIF ont organisé une « Conférence parlementaire sur le G5 Sahel » qui a permis un dialogue constructif entre les parlementaires, et les acteurs onusiens travaillant à la consolidation de la paix et au développement régional.

Je partage ces convictions et objectifs : Sans développement économique, il n'y a pas de sécurité. Sans sécurité, il n'y a pas de développement. Il est essentiel de mener une action militaire contre les extrémistes violents et les terroristes dans la région du Sahel, mais ils ne seront jamais tous éliminés physiquement si on n'apporte pas immédiatement aux populations des services sociaux de base : écoles, accès aux soins, état-civil mais aussi retour de l'autorité de l'Etat parce que comme le disait, Georges Charpak, prix Nobel de Physique : *"Seules l'éducation et la solidarité permettront de tarir les sources de guerriers fanatiques que la misère et le désespoir rendent disponibles."*

Et tout cela ne peut être possible sans le rôle des parlementaires.

D'autant plus que les défis dans cette région sont nombreux :

- **Défi démographique d'abord** : On parle même de choc démographique sans précédent avec un doublement prévisible de la population d'ici 20 ans ce qui demande de répondre à deux enjeux. **Le premier est bien évidemment alimentaire** : les pays sahéliens sont déjà parmi les pays les plus pauvres de la planète. Leurs ressources naturelles et leurs surfaces agricoles sont limitées. La malnutrition chronique est un fléau qui est donc loin d'être éradiqué. **Le second enjeu est l'emploi** avec l'arrivée de dizaines de millions de jeunes actifs sur un marché du travail déjà saturé.

- **Défi environnemental** ensuite : le Sahel est une des régions qui subit le plus le réchauffement climatique, avec déjà +2°C relevés depuis le début des années 60 et une élévation qui pourrait atteindre 4 à 5°C. Ces températures auront des conséquences dramatiques sur la productivité agricole.
- **Défi de lutte contre la pauvreté**, la moitié de la population sahélienne vit en-dessous du seuil de pauvreté,
- **Défi agricole** : 2 habitants sur 3 vivent de l'agriculture et de l'élevage
- **Défi de gouvernance démocratique** avec la reconnaissance des droits des oppositions, le respect d'un certain nombre de libertés fondamentales comme celle de la presse, l'affirmation d'une justice plus forte et d'un système de sécurité garant des droits des citoyens.
- **Défi sécuritaire majeur pour rétablir l'autorité de l'Etat**, renforcer les rapports de confiance entre la population et les forces armées et de police, lutter efficacement contre les groupes terroristes, démanteler les réseaux mafieux et les grands trafics, lutter contre les corruptions, garantir l'Etat de droit au niveau local.

Toutes ces questions, vous les aborderez lors de cette journée à **travers vos 3 séquences** : défense, rôle des femmes dans le développement et la sécurité, éducation, emploi, infrastructures ou encore l'amélioration de la gouvernance sont autant de sujets qui doivent être portés par les parlementaires.

Ces séquences sont aussi au cœur de l'action de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie. En témoigne notre futur cadre stratégique (2019-2022) élaboré lui aussi en co-construction avec les sections membres et les opérateurs de la Francophonie.

Nous initions, par exemple, des actions en faveur de l'enregistrement de chaque enfant sur des registres d'Etat-civil fiables, gratuits et laïcs.

Il faut bien avoir conscience qu'un enfant sans identité est une proie désignée pour tous les trafics : la prostitution, l'enrôlement forcé des « enfants soldats » et le terrorisme. Sans état civil, pas de liste électorale fiable, pas de planification possible pour organiser un développement qui corresponde à la réalité des territoires.

Mesdames et Messieurs les parlementaires, chers collègues

Pour faire face à tous ces défis, nous devons nous féliciter de constater que la solidarité internationale en faveur du G5 Sahel atteint un niveau sans précédent que nous devons tous saluer et qu'il faut encore amplifier. Les bailleurs de fonds et partenaires internationaux du G5 Sahel viennent de s'engager à octroyer des aides qui atteignent 2,4 milliards d'euros soit « 127 % de plus que l'objectif de mobilisation initiale ».

AFD, bras armé du gouvernement français avec Banque mondiale, Unicef, l'Union européennes financeront des projets structurants et de développement notamment dans les régions frontalières avec des logiques d'intervention dédiées au renforcement de la cohésion sociale.

Cependant, face à cette mobilisation internationale, il manquait un chaînon indispensable à la réussite de ces objectifs qui associe lutte contre le terrorisme et développement : les parlements.

Le parlement n'est pas pourtant pas seulement le lieu où on vote la loi, où on contrôle le gouvernement, où on peut le censurer. Rappelons que le mot parlement vient du latin « parabolare » qui veut dire parlementer. Oui le parlement est l'endroit où on parle.

Il est aussi de par sa légitimité démocratique et l'enracinement dans les circonscriptions territoriales, plus que jamais le rempart aux crises multiformes: démocratiques, sociales ou sécuritaires qui traversent de nombreux pays.

Nos parlements, courroies de transmission entre les populations et l'Exécutif sont aussi les organes démocratiques indispensables à la réussite de cet élan international en faveur du G5 Sahel pour répondre à trois obligations :

- **Obligation d'une meilleure prise en compte** des besoins des populations,
- **Obligation d'évaluation et de résultats** pour une mise en cohérence entre les politiques, les budgets nationaux et les orientations des partenariats ;
- **Obligation de transparence et d'information**

C'est pourquoi, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, qualifiée de « vigie de la démocratie » par le Président Abdou Diouf sera toujours à vos côtés pour assurer une aide technique afin de contribuer à vous apporter les instruments législatifs indispensables au développement politique, économique et social.

La résolution effective et pragmatique de la crise du G5 Sahel passe aussi par la voie de la diplomatie parlementaire. C'est tout l'enjeu de votre réunion de ce jour. Et c'est pour toutes ces raisons que je suis favorable à la mise en place d'un comité interparlementaire G5 Sahel qui vous sera présenté aujourd'hui, et sera, je n'en doute pas, une plus-value pour la paix, la justice et la prospérité.

Vous pouvez compter sur mon engagement actif et sur celui de tous les parlements de l'APF pour promouvoir la place et le rôle des parlementaires dans des perspectives de développement inclusif.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de fructueux travaux.